



Lieux de travail, lieux de résidence : une polarisation du territoire qui se renforce en Île-de-France au cours de la dernière décennie

Avec 22 % des emplois et 20 % des actifs occupés de France, l'Île-de-France est la seule région métropolitaine comptant plus d'emplois que de population en emploi. À l'échelle des intercommunalités ou des établissements publics territoriaux (EPT), cette caractéristique se retrouve dans 10 territoires, les 54 autres ayant à l'inverse un profil résidentiel. Entre 2006 et 2016, le volume d'emplois a progressé de 3,4 % dans la région, à un rythme légèrement supérieur à celui de la population active. Sur la période, les emplois ont eu tendance à se concentrer dans les territoires déjà denses en emplois et les actifs dans les espaces résidentiels. De ce fait, le nombre d'actifs franciliens se déplaçant quotidiennement pour travailler a encore augmenté.

Michèle Debosque, Karl Pancarte, Insee Île-de-France

L'Île-de-France se distingue des autres régions françaises par un nombre d'emplois supérieur à celui de ses résidents en emploi (respectivement 5,7 millions et 5,4 millions en 2016). En dix ans, le nombre d'emplois a augmenté de 0,3 % par an, un rythme légèrement supérieur à celui de la population en emploi. Par conséquent, le taux de couverture de l'emploi (*Définitions*) s'est accru de 0,7 point pour atteindre 105 emplois pour 100 actifs occupés.

L'emploi est très concentré au cœur de la région, davantage que la population : la métropole du Grand Paris (MGP) compte sept emplois franciliens sur dix contre six actifs en emploi sur dix. Paris accueille le tiers des emplois régionaux. Les évolutions conjointes de l'emploi et de la population en emploi sur les dix dernières années influencent largement les mobilités quotidiennes. L'échelon intercommunal, après décomposition de la MGP entre la Ville de Paris et les 11 établissements publics territoriaux (EPT), fournit une partition de l'Île-de-France en 64 territoires, rendant compte des phé-

nomènes de redistribution spatiale entre pôles d'activité et zones résidentielles.

Un renforcement concomitant des pôles d'activité et des territoires résidentiels

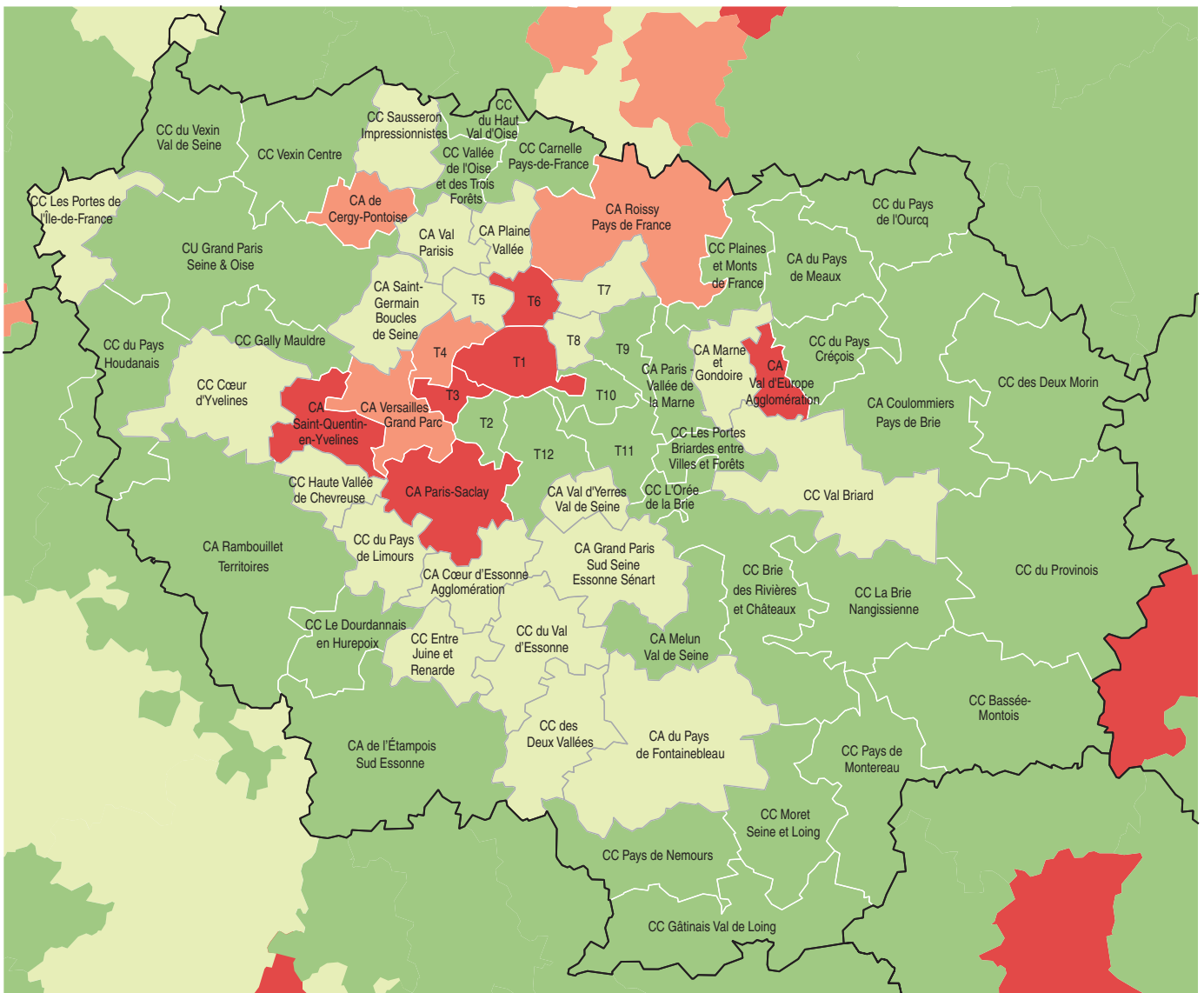
Le nombre d'emplois dépasse celui des actifs occupés dans 10 territoires franciliens. Les actifs occupés sont concentrés pour l'essentiel dans un triangle reliant Saint-Quentin-en-Yvelines à Saclay et Roissy en englobant la partie ouest de la MGP. Les pôles franciliens où l'activité domine le plus sont situés à Paris Ouest La Défense (T4), Paris (T1) et Val d'Europe Agglomération, avec respectivement 177, 167 et 154 emplois pour 100 actifs occupés. Plaine Commune (T6) et Grand Paris Seine Ouest (T3) sont les deux autres EPT ayant un profil de « pôles d'emploi » (*Données complémentaires*).

Ces dix pôles d'activité de 2016 étaient déjà les seuls à partager cette caractéristique en 2006. Néanmoins, ils n'ont pas tous connu la même évolution en dix ans. Six ont renforcé leur rôle de pôle économi-

que (groupe 1), par ordre de progression Val d'Europe Agglomération, Saint-Quentin-en-Yvelines, Plaine Commune (T6), Grand Paris Seine Ouest (T3), Paris et Paris-Saclay, avec une hausse du taux de couverture de l'emploi comprise entre 12 et 3 points (*figure 1*). À l'inverse, quatre territoires ont perdu un peu de leur densité économique au regard de l'évolution de la population active résidente (groupe 2) : Roissy Pays de France, Versailles Grand Parc, Cergy-Pontoise et Paris Ouest La Défense (T4) (baisse du taux de couverture comprise entre 8 points et 1 point). Les 54 autres territoires, plutôt résidentiels, se trouvent pour l'essentiel en grande couronne, notamment en Seine-et-Marne. Entre 2006 et 2016, le profil résidentiel s'est atténué dans 20 d'entre eux (groupe 3). C'est le cas notamment à Paris Terres d'Envol (T7) et Boucle Nord de Seine (T5), avec un taux de couverture de l'emploi en hausse respective de 7 et 6 points.

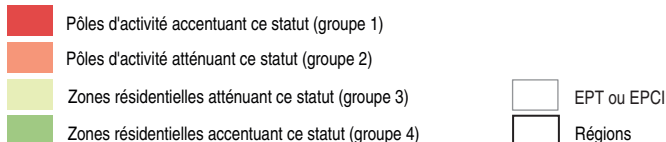
À l'inverse, le profil résidentiel se renforce dans les 34 autres territoires (groupe 4), majoritairement situés en lisière de

1 Un profil résidentiel qui se renforce en grande couronne et au sud-est de Paris



© IGN-Insee 2019

Accentuation ou atténuation des pôles d'activité et des zones résidentielles entre 2006 et 2016



Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016, exploitations complémentaires.

Établissements publics territoriaux

T1 - Ville de Paris	T7 - Paris Terres d'Envol
T2 - Vallée Sud Grand Paris	T8 - Est Ensemble
T3 - Grand Paris Seine Ouest	T9 - Grand Paris Grand Est
T4 - Paris Ouest La Défense	T10 - Paris Est Marne & Bois
T5 - Boucle Nord de Seine	T11 - Grand Paris Sud Est Avenir
T6 - Plaine Commune	T12 - Grand-Orly Seine Bièvre

la région, plutôt ruraux et peu peuplés, mais aussi dans les EPT sud-est de la MGP : Vallée Sud Grand Paris (T2), Grand Paris Grand Est (T9) et Grand Paris Sud Est Avenir (T11).

Une plus forte croissance de l'emploi que de la population active dans la majorité des pôles d'activité

Dans les six territoires ayant renforcé leur statut de pôle économique (groupe 1) entre 2006 et 2016, les emplois ont progressé plus rapidement que la population en emploi. Saint-Quentin-en-Yvelines se distingue toutefois des autres territoires de ce groupe par une hausse plus modérée des emplois en dix ans (+ 0,1 % par an) et surtout une diminution de la population

active (- 0,7 % par an) liée au vieillissement de sa population (figure 2).

Dans les quatre pôles économiques en légère « baisse de densité » (groupe 2), le taux de couverture de l'emploi s'est érodé du fait d'une évolution de l'emploi moins favorable que celle de la population active. La situation s'est cependant moins dégradée à Paris Ouest La Défense (T4) et à Cergy-Pontoise que dans les deux autres territoires. À Versailles Grand Parc comme à Roissy Pays de France, l'emploi a baissé de 0,4 % par an sur la période 2006-2016, alors que la population active occupée s'est accrue de 0,2 % par an. Le changement de localisation d'établissements, notamment Air France, a entraîné le transfert de milliers d'emplois de Roissy Pays de France vers Paris Terres d'Envol.

Un gain plus important d'actifs que d'emplois dans la majorité des zones résidentielles

Parmi les 34 territoires résidentiels où ce profil s'est accentué entre 2006 et 2016 (groupe 4), l'emploi recule nettement dans plus de la moitié, alors que la population en emploi s'accroît. Ces territoires sont plutôt situés en périphérie de la région, comme Rambouillet Territoires et l'Étampois Sud Essonne, ainsi que Bassée-Montois et Vexin Val de Seine. Pour un tiers, le nombre d'emplois augmente moins rapidement que celui des résidents en emploi. Il s'agit entre autres des quatre EPT du sud du Grand Paris et de six EPCI de Seine-et-Marne. Enfin, pour quatre territoires, tous en Seine-et-Marne, dont deux à sa

pointe sud, l'emploi baisse plus rapidement que la population active occupée.

Parmi les 20 territoires au profil résidentiel atténué par rapport à 2006 (groupe 3), l'emploi progresse plus vite que la population active occupée dans Boucle Nord de Seine (T5) et Est Ensemble (T8) ainsi que dans 12 EPCI de grande couronne, dont la moitié au cœur de l'Essonne. Dans le Pays de Fontainebleau, l'emploi baisse moins vite que les résidents en emploi, tout comme dans les Deux Vallées, la Haute Vallée de Chevreuse et Plaine Vallée. Saint-Germain Boucles de Seine et Paris Terres d'Envol (T7) connaissent, quant à eux, une augmentation de l'emploi et une diminution de la population active en emploi.

Une hausse plus concentrée de la sphère productive que de la sphère résidentielle

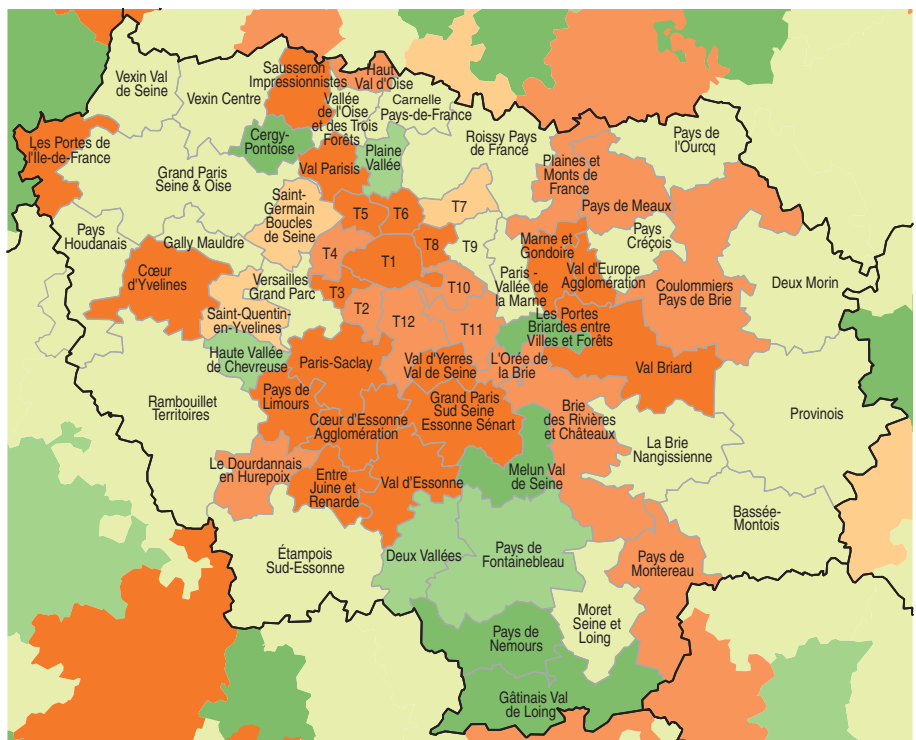
En Île-de-France, comme partout ailleurs, les emplois de la sphère productive sont plus concentrés que ceux de la sphère résidentielle, davantage répartis sur le territoire car davantage liés à la satisfaction des besoins de la population locale. En dix ans, si la hausse de l'emploi a été identique dans les deux sphères au niveau régional, le volume d'emplois de la sphère productive a progressé dans un nombre plus restreint de territoires : 24 contre 47 pour les emplois de la sphère résidentielle. Il augmente davantage au centre de la région, le long d'un axe nord-sud de Val Parisis à Val d'Essonne, mais aussi en Seine-et-Marne (en particulier à Val d'Europe Agglomération et Marne et Gondoire). Il est en hausse dans l'ensemble des pôles d'emploi à l'exception de Cergy-Pontoise, Versailles Grand Parc et Roissy Pays de France. Ces deux derniers territoires sont, avec Paris Ouest La Défense (T4), les seuls pôles d'activité où les emplois de la sphère résidentielle diminuent également.

Par ailleurs, la part des emplois présents augmente majoritairement dans les zones résidentielles (44 territoires sur 54) et plus fortement dans celles les plus éloignées de Paris comme dans le Pays de l'Ourcq, le Pays de Nemours ou le Gâtinais Val de Loing. Cette part s'accroît légèrement seulement dans quatre pôles d'emploi sur dix : Roissy, Cergy-Pontoise, Plaine Commune (T6) et Paris-Saclay.

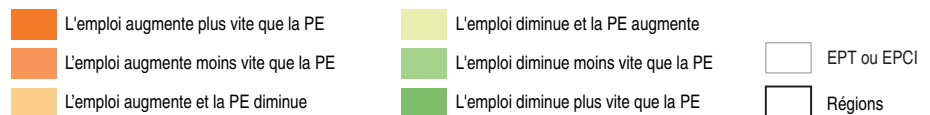
Six actifs franciliens sur dix quittent leur territoire pour aller travailler

Tous les jours, 3,2 millions de Franciliens quittent leur territoire pour aller travailler dans un autre EPT ou EPCI de la région ou au-delà (*Intensification des flux entre l'Île-de-France et les autres régions*). L'Île-de-France est la région où la part de ces

2 Les résidents en emploi augmentent dans 52 territoires, l'emploi dans 35 seulement

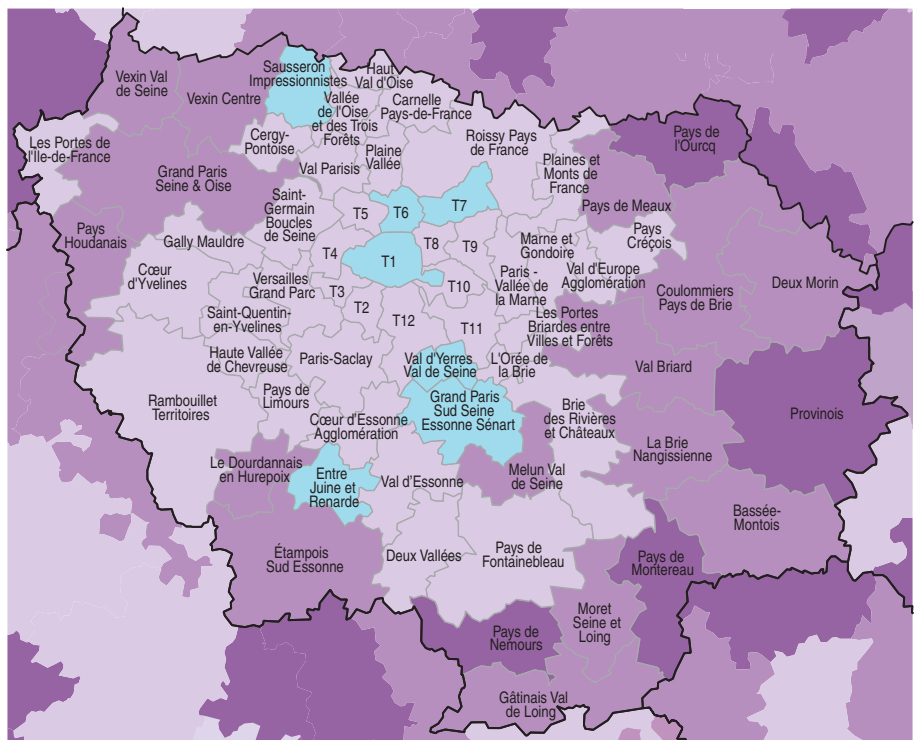


Variations conjointes de l'emploi et de la population en emploi (PE) entre 2006 et 2016



Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016, exploitations complémentaires.

3 En dix ans, les actifs en emploi quittent davantage leur territoire de résidence pour travailler, surtout aux franges de la région



Variations du taux de sortie entre 2006 et 2016 (en points)



Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016, exploitations complémentaires.

« navetteurs » est la plus élevée (six actifs sur dix), devant les régions Grand Est et Hauts-de-France (quatre actifs sur dix). Les actifs vivant dans les pôles d'emploi sont moins conduits que ceux des zones résidentielles à changer d'EPCI ou d'EPT pour aller travailler (respectivement cinq sur dix contre sept sur dix). Cela est encore plus marqué à Paris où seulement trois actifs sur dix travaillent hors de leur lieu de résidence, du fait d'une forte densité d'emplois (plus de 17 000 emplois au km²). Parmi les « navetteurs » franciliens, 54 % sont des hommes et 39 % travaillent dans la sphère productive, contre respectivement 51 % et 36 % pour l'ensemble des actifs franciliens en emploi. Inversement, la part des emplois occupés par des actifs extérieurs (résidant dans un autre territoire), varie entre 55 % dans les zones résidentielles et 63 % dans les pôles d'activité.

Une augmentation des navettes domicile-travail entre 2006 et 2016

Entre 2006 et 2016, le nombre d'actifs franciliens travaillant en dehors de leur territoire de résidence a progressé de 5 %, avec près de 150 000 « navetteurs » supplémentaires. La population active occupée des territoires ayant augmenté dans de plus faibles proportions, la part des « navetteurs » parmi les actifs franciliens est en hausse de 1,2 point en dix ans. Cette croissance est en partie liée à la poursuite de la concentration des emplois dans les pôles d'activité et au renforcement résidentiel des autres territoires. Les navetteurs augmentent dans la majorité des territoires (57 sur 64), en particulier dans ceux situés aux franges de la région en Seine-et-Marne (le Provinois, le Pays de Montereau, le Pays de Nemours, le Pays de l'Ourcq) (figure 3). En revanche, les actifs résidant à Paris et à Plaine Commune (T6) ont moins tendance à quitter leur territoire de résidence pour se rendre au travail, sans doute en lien avec la hausse plus rapide des emplois que des actifs résidents. C'est aussi le cas dans cinq autres territoires ayant un profil résidentiel, dont Sausseron Impressionnistes et Paris Terres d'Envol (T7). ■

Intensification des flux entre l'Île-de-France et les autres régions

En 2016, près de 80 000 actifs franciliens quittent la région pour travailler, ce qui représente plus de 10 500 sortants supplémentaires depuis 2006. Leur part parmi les actifs occupés de la région est passée de 1,3 % à 1,5 % du fait d'une augmentation cinq fois plus rapide des sortants (+ 15 %) que des actifs occupés (+ 3 %). Toutefois, les actifs quittant la région se dirigent moins souvent vers les cinq régions limitrophes (58 % contre 62 % en 2006) avec toujours en tête les Hauts-de-France (Oise notamment), suivis par le Centre - Val de Loire, plus d'un sortant sur dix travaillant par ailleurs à l'étranger.

Dans le sens inverse des entrées dans la région, l'évolution depuis 2006 est encore plus forte : 52 700 emplois supplémentaires sont occupés par des non-Franciliens, soit un total de 366 000 entrants qui représentent une augmentation de 16,8 % contre une croissance de 3,4 % de l'emploi régional. Cela accentue la part des entrants occupant un emploi dans la région, passant de 5,7 % à 6,4 %. Ces entrants proviennent davantage des cinq régions limitrophes (77 % contre 67 % en 2006) avec toujours en tête les Hauts-de-France suivis par le Centre - Val de Loire.

Définitions

Dans cette étude, la région francilienne a été découpée en 64 territoires, composés de la Ville de Paris, des 11 établissements publics territoriaux (EPT) de la métropole du Grand Paris, des 20 communautés d'agglomération, des 31 communautés de communes et de la communauté urbaine que compte l'Île-de-France. Une seule communauté de communes est inter-régionale, il s'agit du Pays Houdanais, dont 4 communes sur 36 sont localisées en Eure-et-Loir dans la région Centre - Val de Loire.

Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

Taux de couverture de l'emploi : rapport entre le nombre d'emplois (au lieu de travail) et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence). S'il est supérieur à 1 (ou 100 %), le territoire est un pôle d'emploi (ou pôle d'activité ou pôle économique). Dans le cas contraire, le territoire est qualifié de zone résidentielle.

Navetteurs : sont considérés comme navetteurs les personnes dont le territoire de résidence est différent de leur territoire de travail.

Taux de sortie : rapport entre le nombre de navetteurs sortants et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

Taux d'entrée : rapport entre le nombre de navetteurs entrants et le nombre d'emplois (au lieu de travail).

Sphère présentielle : les activités présentielles sont mises en œuvre localement et visent à satisfaire les besoins des personnes résidentes et des touristes.

Sphère productive : les activités productives concernent la production de biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Méthodologie

Dans cette étude, l'emploi est mesuré à partir des déclarations des personnes au recensement de la population.

Les résultats peuvent différer de ceux fournis par les sources administratives issues des déclarations sociales des employeurs. Cela s'explique en général par les différences de méthode, de champ et de concepts. Notamment, les emplois occupés en France par des actifs résidant à l'étranger ne sont pas comptabilisés dans le recensement de la population.

Par ailleurs, le recensement étant construit à partir de cinq enquêtes successives, les évolutions de l'emploi sont lissées sur cinq ans, ce qui n'est pas le cas des estimations issues de sources administratives.

Pour en savoir plus

- Reynard R., Vallès V., « Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent », *Insee Première* n° 1771, septembre 2019.
- Desrivière D., « Les façades atlantique et méditerranéenne conjuguent dynamisme de la population et de l'emploi », *Insee Première* n° 1752, avril 2019.
- Tissot I., « Une démographie dynamique à proximité de la métropole du Grand Paris », *Insee Flash Île-de-France* n° 37, janvier 2019.